

CRA
Nouvelle
Aquitaine



COLLOQUE DES ARBITRES



L'ARBITRAGE, AU CŒUR DE LA RÉGATE

Halle du Centre Culturel
Place du Souvenir
CESTAS

24 janvier 2026
10h - 17h

LIGUE
FFVoile
Nouvelle-Aquitaine

SOMMAIRE

CRA
Nouvelle
Aquitaine

- **Organisation des COMPÉTITIONS**
 - Désignations des arbitres
 - Dérogations possibles
 - Règlement des Pratiques Sportives et Compétitives FFVoile
 - Guide « Organisation de régates »
- **RAPPELS**
 - Les AC et IC types
 - Les résultats des épreuves
 - RCV : abonnement Omnibook
- **Aide aux coureurs devant Jury**
- **Calendrier**
- **Webinaires** proposés par la CCA
- **Questions diverses**
- **Remerciements**



Organisations des compétitions

- PENSER à RENOUVELLER votre QUALIFICATION si elle arrivait à échéance fin décembre 2025 pour pouvoir avoir accès à l'interface de nomination**

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSd4K95qpc8EAp9zHCZfLChPgl4Kb6QnTc1mHgUJAf5keRWEWp/viewform?usp=header>

- Désignations des arbitres** : « *Respecter le règlement et anticiper* »

L'AO est tenue de trouver des arbitres pour ses épreuves. Information dans la lettre « INFO CRA » à plusieurs reprises et sous différentes formes (avril, juin et septembre 2025).

Liste des arbitres sur le site de la Ligue : <https://ligue-voile-nouvelle-aquitaine.fr/arbitres-nouvelle-aquitaine/>

Nécessité de travailler en équipe (AO, CC et COM RESS) pour savoir ce qui est demandé (Infos avec l'AC) et pouvoir donner de bons résultats le soir
Important de prendre contact en amont....

Organisations des compétitions

Dérogations possibles : si pas d'arbitre régional disponible, possibilité (exceptionnelle) pour le club d'obtenir une dérogation pour un stagiaire ou un arbitre club.

RAPPEL du Règlement Technique des Pratiques Sportives pour les désignations des arbitres en fonction du grade de régate : page 20

Sur des régates 5A-5B :

de la part du club avec le lien suivant

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSczh_f6NZtuT5nCtdsliN5HTrXJ4BOPaUsjEICNgqFj7zM12A/viewform?usp=dialog

Pour les épreuves Grade 4 :

Faire une demande écrite à la CRA : cra@ligue-voile-nouvelle-aquitaine.fr

Voir le Règlement des Pratiques Sportives et Compétitives de la FFVoile

§ III-2-3-b

III-2-3-b) Composition des équipes d'arbitres suivant les grades des compétitions

Les niveaux d'arbitres inscrits dans ce tableau sont les niveaux minimums requis.

Grades	Juge	Comité de course	Comité technique	Chef Umpire	Umpire	Juge expression
5C-5B-5A avec RIR(*)	Voir mode d'emploi des RIR (*)					
5C	En cas de litige non résolu à l'amiable entre les parties, réclamation adressée à un juge régional référent ou à la CRA Ou avec dérogation CRA régional stagiaire	Arbitre de club ou Comité régional stagiaire avec dérogation CRA				Juge régional ou avec dérogation CRA stagiaires + 3 personnes licenciées (stagiaires, ...)
		Régional ou avec dérogation CRA Arbitre de club ou stagiaire		régional	Par match /flotte : 1 régional ou avec dérogation CRA un régional stagiaire	Juge régional ou avec dérogation CRA stagiaires + 3 personnes licenciées (Stagiaires, ...)
5A	1 régional + 2 membres licenciés ou avec dérogation CRA stagiaire	Régional ou avec dérogation CRA, 1 stagiaire	Comité technique ou une personne dans le respect de la RCV92.1	régional	1 régional ou avec dérogation CRA un régional stagiaire + 1 personne	Juge régional ou avec dérogation CRA stagiaires + 3 personnes licenciées (stagiaires ...)
4	1 national, + 2 juges ou avec dérogation de la CCA 2 stagiaires ou 2 membres licenciés	1 national ou avec dérogation CCA 1 régional ou 1 stagiaire national	Président du comité technique ou une personne dans le respect de la RCV92.1	national ou avec dérogation CCA national stagiaire	Par match / flotte : 1 national ou avec dérogation CCA régional ou régional stagiaire ou 1 personne	1 chef juge : juge national + 2 régionaux ou avec dérogation CCA Juge régional ou stagiaire

Organisations des compétitions

- Pour aider les clubs dans la rubrique « outils clubs » :
un guide « organisation de régate » a été édité par la FFVoile
<https://clubs.ffvoile.fr/actualites/?guid=36659&name=outil-club-le-guide-organiser-une-regate>

Document envoyé par la FFV et reçu dans les clubs

RAPPELS

- Les AC et IC types

- Pour les Sélectives de Ligue au Chpt de France : la CRA a préparé des IC types à utiliser pour les sélectives en dériveur et catamaran
- Pour toute autre épreuve : la FFVoile a édité des AC et IC types pour les régates :

<https://arbitrage.ffvoile.fr/regles-et-documents/ac-ic-annexes-types/>

Des AC et IC types FFV pour les régates 5B-5C sont aussi indiquées et vous aident pour vos épreuves.
Tout est indiqué

- Les résultats des épreuves : 93% d'épreuves remontées

- C'est de la responsabilité de l'arbitre. Donc le PCC doit s'assurer que les résultats sont bien envoyés à la FFVoile pour éviter d'avoir des relances (à 3 jours, à 20 jours, et trop tard à 30 jours !)
- Quand il y a eu plusieurs séries inscrites au calendrier et que certaines n'ont pas de classement, il faut invalider les séries concernées. Certains clubs oublient régulièrement de le faire et cela occasionne une relance à chaque fois. MERCI de vérifier lors de vos épreuves !

- RCV : abonnement Omnibook gratuit pour tous les arbitres régionaux prolongé en 2026 et jusqu'à la fin de l'olympiade !

AIDE aux COUREURS devant JURY

Un document a été rédigé pour aider les coureurs à préparer leur réclamation : « le mémo réclamation »

Création sur le site de la ligue, dans « compétition », d'un onglet « réclamations » et dans lequel on trouvera :

- le mémo réclamation à destination des coureurs
- le formulaire de demande d'instruction et autres demandes



- De fin juillet à mi-octobre les clubs saisissent toutes les compétitions.
 - De mi-octobre à mi-novembre le Responsable Calendrier de Ligue (RCL) donne l'avis de la ligue sur toutes les épreuves de chaque compétition.
 - Puis la FFVoile valide à son tour. Le calendrier est mis en ligne début janvier.
-
- Les délais à respecter sont :
 - Délai de création : 30 jours avant le début de la compétition.
 - Grade 5A, 5B, 5C : 30 jours avant la date de la nouvelle épreuve
 - Grade 4 – 3 - 2 : 30 à 60 jours avant la date de la nouvelle épreuve
-
- Délai de modification (de club, de dates, de support) :
 - Grade 5A, 5B, 5C : 30 jours avant la date de la nouvelle épreuve
 - Grade 4 – 3 - 2 : 30 à 60 jours avant la date de la nouvelle épreuve
-
- Délai de remplacement (épreuve à reporter, non courue faute de vent ou intempéries...) :
 - Grade 5A, 5B, 5C : 15 jours avant la date de la nouvelle épreuve
 - Grade 4 – 3 - 2 : 30 à 60 jours avant la date de la nouvelle épreuve

CALENDRIER

Les demandes de créations ou modifications hors délais doivent être transmises par le club organisateur au **Responsable calendrier de Ligue (M. Georges LANDRY)** à l'aide du formulaire "Fiche Hors Délai"

Toutes les manipulations sont dans le guide : <https://umbraco.ffvoile.fr/media/idgpmja5/guide-pour-la-saisie-du-calendrier-federal-2026.pdf>

Sinon pour tous problèmes me contacter à landry.georges@gmail.com ou 06 03 06 39 21 et ne pas hésiter à laisser un message.

Dernière recommandation, il convient de s'y prendre AVANT la date de la compétition.



WEBINAIRES 2026

Le programme des webinaires se construit et voici les premières dates.

La séance commence à 18 H, merci de vous connecter un peu avant.

Savoir être et gestion de conflits : **12 janvier**

[Se connecter au webinar](#)

Club organiser une régate et arbitrage : **19 janvier**

ouvert aux arbitres et aux clubs

[Se connecter au webinar](#)

Nouvelles directives aux arbitres et nouveau code de l'arbitre : **2 février**

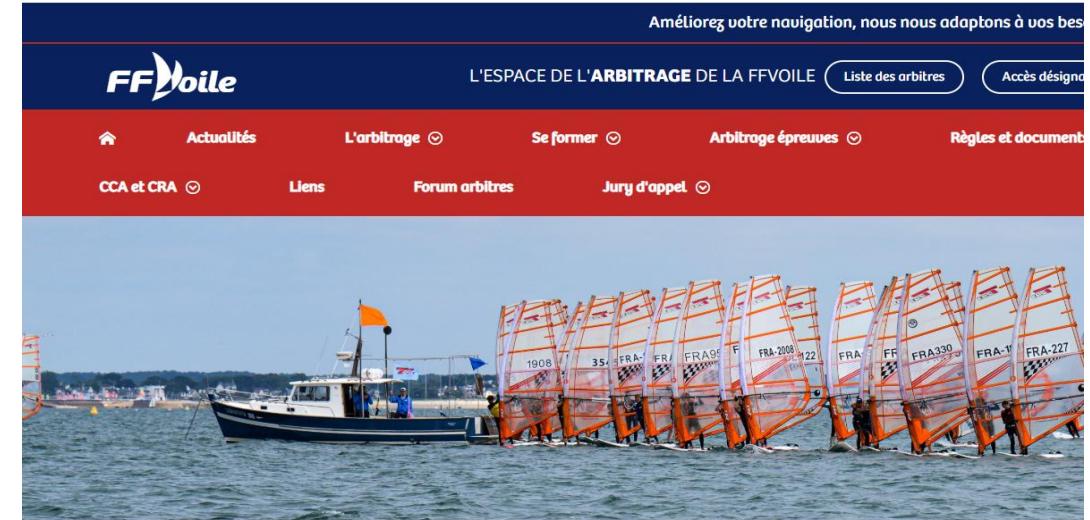
[Se connecter au webinar](#)

Les pénalités discrétionnaires : **19 février**

[Se connecter au webinar](#)

La course au large : **9 mars**

[Se connecter au webinar](#)



The screenshot shows the official website of the French Sailing Federation (FFVoile). The top navigation bar includes links for 'Actualités', 'L'arbitrage', 'Se former', 'Arbitrage épreuves', 'Règles et documents', 'CCA et CRA', 'Liens', 'Forum arbitres', and 'Jury d'appel'. Below the navigation is a photograph of several windsurfers in a competition, with a small boat nearby. A red banner at the bottom of the page reads 'BIENVENUE DANS L'ESPACE ARBITRAGE DE LA FFVOILE : Lieu d'informations et de ressources dédié aux arbitres, bénévoles, coureurs, entraîneurs et clubs.'

Pour toute info :

<https://umbraco.ffvoile.fr/espace-arbitrage/>

Et pour les anciens webinaires :

<https://arbitrage.ffvoile.fr/se-former/formations-continues-et-complementaires/>

Questions Diverses

CRA Nouvelle Aquitaine

Excellente saison 2026

**Merci
pour votre
attention**



INFORMATIONS sur la CONCILIATION

Diaporama de Marc



SAILTI SCORING -FFVOILE



PRESENTATION – COLLOQUE ARBITRAGE – 24 janvier 2026



AVIS ARBITRES et CLUBS sur ÉPREUVES

Un appel téléphonique pour prendre contact et se présenter

- Le club demande un arbitre :

Un avis favorable du club va déclencher automatiquement un mail vers l'arbitre qui doit à son tour émettre un avis et « valider ses modifications »

- L'arbitre choisit son épreuve :

Un avis favorable de l'arbitre va déclencher automatiquement un mail vers le club qui doit à son tour émettre un avis et « valider ses modifications »

Les 2 avis favorables vont ensuite permettre à la CRA de nommer ces arbitres

Voir le tuto site FFVoile : <https://arbitrage.ffvoile.fr/media/3lza2yvs/tutoriel-espace-arbitrage-et-souhait-arbitrage.pdf>

NE PAS ATTENDRE le dernier moment !

Un mail générique de la FFV est déclenché à 23 jours avant l'épreuve !
Et les emails de rappel encombrent les boites mail inutilement



Rappel pour la FORMATION des ARBITRES

Je dois avoir une licence en cours de validité
avec la mention pratiquant (grade 5) ou compétition (à partir grade 4)

Arbitres régionaux (théorie, pratique) :

- Formation en présentiel et à distance, avec des tuteurs
- Formation théorique sur la plateforme « MOODLE »
- Expérience pratique en parallèle sur les régates
- Après réussite au test final Moodle, avec une note > 12, le stagiaire choisit « Comité de course » ou « jury ». La formation « Comité technique » est nationale
- Evaluations formatives puis certificatives sur différents supports, plans d'eau, et différents arbitres

Validation des arbitres stagiaires :

- Quand le stagiaire est « prêt », et sur proposition du tuteur, le positionner sur 2 à 3 évaluations avec des arbitres différents, sur des plans d'eau différents et des séries différentes
- Remplir les évaluations avec le stagiaire pour discuter des points à améliorer et préparer les prochaines
- Envoi des évaluations à la CRA pour le suivi à :

cra@ligue-voile-nouvelle-aquitaine.fr

- Pour le niveau NATIONAL

Lien : <https://arbitrage.ffvoile.fr/se-former/devenir-arbitre-national/>

National : comité de course, juge, umpire, comité technique, contrôleur course au large



Cette demande de formation nationale s'accompagne
d'un avis positif de la CRA

SECURITE

Exceptions à la division 240 accordées à la FFVoile

- Rappel des liens FFVoile :
- <https://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/securite.asp>
- https://www.ffvoile.fr/ffv/web/ffvoile/reglementation/textes_federaux.asp

II.3.5.1 Bateaux de surveillance

Le nombre de bateaux de surveillance est fixé ci-dessous en fonction du nombre de bateaux concurrents se situant en même temps sur le plan d'eau, et du type de plan d'eau et du type de compétition. Ces dispositions ne s'appliquent pas aux régates de Voile Radio Commandée.

- (a) Compétitions de voile légère sur des plans d'eau intérieurs ou du domaine fluvial dont la surface navigable est inférieure à 150 ha :

Nombre de bateaux < 21	1 bateau de surveillance
20 < nombre de bateaux < 50	2 bateaux de surveillance
50 ≤ nombre de bateaux < 80	3 bateaux de surveillance
80 ≤ nombre de bateaux < 100	4 bateaux de surveillance
100 ≤ nombre de bateaux	1 bateau de surveillance supplémentaire par tranche de 50 bateaux inscrits au-delà de 100

- (b) Compétitions de voile légère sur les autres plans d'eau :

Nombre de bateaux < 21	2 bateaux de surveillance
20 < nombre de bateaux < 50	3 bateaux de surveillance
50 ≤ nombre de bateaux < 80	4 bateaux de surveillance
80 ≤ nombre de bateaux < 100	5 bateaux de surveillance
100 ≤ nombre de bateaux	1 bateau de surveillance supplémentaire par tranche de 30 bateaux inscrits au-delà de 100

- (c) Parcours de type raid ou longue distance (parcours longue distance avec retour au point initial après avoir contourné des marques naturelles ou matérialisées dans la même journée en voile légère) :

Les compétitions de voile légère utilisant de telles formes de parcours demandent, en complément des normes ci-dessus indiquées, un dispositif particulier à étudier au cas par cas en fonction du parcours, de l'environnement et des types de bateaux admis à courir.

SURVEILLANCE

Cf. le Règlement Sportif des Pratiques Sportives et Compétitives : page 16 et 17

https://www.ffvoile.fr/ffv/web/ffvoile/reglementation/textes_federaux.asp

SURVEILLANCE

II.3.5 Le dispositif de surveillance

Avertissement : Les dispositions ci-dessous s'appliquent à toutes les compétitions et sont considérées comme la norme minimale servant à établir la déclaration de manifestation nautique telle qu'exigée à l'article 6 de l'Arrêté du 3 mai 1995 modifié par l'arrêté du 7 décembre 2011 et au Règlement Général de Police de la Navigation Intérieure. L'Avis de Course pourra être joint à la déclaration.

(d) Courses en bateaux habitables et/ou au large

A l'occasion de ces compétitions, et conformément à l'article 4 de l'Arrêté du 3 mai 1995 modifié par l'arrêté du 7 décembre 2011 et à l'arrêté du 10 février 2016 relatif au matériel d'armement et de sécurité des bateaux de plaisance naviguant ou stationnant sur les eaux intérieures, les chefs de bord sont responsables de leur propre sécurité. La surveillance est assurée essentiellement par les moyens de communication prévus ci-dessous.

La présence de bateaux de surveillance n'est pas requise, sauf dispositions particulières pour les zones de départ et éventuellement d'arrivée.

II.3.5.2 Les moyens de liaison

L'Organisateur doit mettre en place, conformément aux articles 3 et 7 de l'Arrêté du 3 mai 1995 modifié par l'arrêté du 7 décembre 2011 et à l'arrêté du 10 février 2016, un système de communication entre le comité de course sur l'eau et le Poste de Commandement (PC) à terre, s'il existe. Selon la configuration du plan d'eau, les moyens les plus adaptés seront utilisés : veille visuelle, liaison VHF, téléphone...

Différentes questions posées lors de l'inscription au colloque

- Organisation CRA
- Les différents aspects de l'arbitrage
- Formations bénévoles-arbitres
- Evolutions niveau régional à national
- Comment se faire connaître dans les clubs
- Coordination et communication avant régates
- Organisation d'une régate
- Simplification des procédures (régate de club, 2 min pour le orange,...)
- Pavillons
- Emargement
- Les RCV et les news avec leur actualisation
- Les Jeunes et l'arbitrage
- Flotte Partagée et Flotte Collective

Suite questions posées lors de l'inscription au colloque

- Le jury peut-il donner le document de la décision au réclamant ? OUI voir le texte (RCV 63.6)
- Annexe T
- Score - Commissaire adjoint et score
- Garder FREG pour régates de club en monotypie ?
- Score et VRC
- Différences entre DNS et DNC et laisser les DNC sur le classement ?
- Jury
- Dérogation 5 B
- CR épreuves et annuel
- Renouvellement qualification arbitre
- Sécurité sur les épreuves
- Instructions en visio :
<https://arbitrage.ffvoile.fr/actualites/?guid=39536&name=recommandation-pour-instructions-en-visio>
- Participation coureurs du littoral sur plans d'eau intérieur
- Honorabilité des arbitres de club. Leur expliquer comment faire pour s'inscrire sur le site FFVoile, et valider aussi le code de l'arbitre.
- Quand un arbitre est déjà CCR, il n'est pas utile de le nommer arbitre de club !

ÉPREUVES ORGANISÉES

Répartition par pratique

Épreuves organisées - 2025 ①

633 ^ 7 %

DONT

56 AVEC BATEAU FOURNIS ▼ -15 %

13 ÉPREUVES HANDIVALIDES ^ 44 %

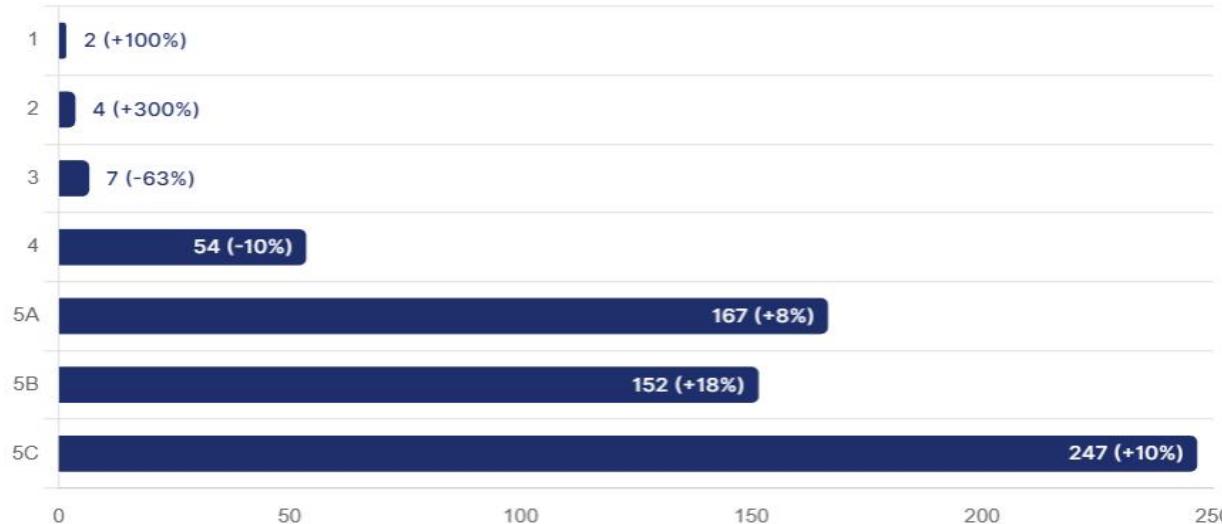


Habitables	245 ^ 41	Dériveurs	166 ▼ -11	Multicoques ...	63 ▼ -14	Windsurf	55 ▼ -6	Voile tradition	37 ^ 10
------------	--	-----------	---	-----------------	--	----------	---	-----------------	---

Quillard VL	19 ^ 5	Wing	19 ^ 7	Voile Radiocom...	15 ^ 1	Groupe Voile Lé...	11 ^ 9	Voile virtuelle	2 ^ 2
-------------	--	------	--	-------------------	--	--------------------	--	-----------------	---

Kiteboard	1 > 0
-----------	---

Répartition par grade - 2025



ARBITRAGE

Réinitialiser

Qualification ▾

Niveau ▾

Arbitres - 2025

266

▲ 8 %

DONT

167 AYANT ARBITRÉ EN 2025 ▲ 13 %

39 NOUVEAUX ARBITRES FORMÉS EN 2025 ▼ -5 %



Journées arbitrées - 2025

1 675

▼ -1 %

SOIT

10 PAR ARBITRE "ACTIF" EN MOYENNE ▼ -1

Profil des arbitres - 2025

Genre

Âge

● Femme : 54 ▲ 8 %

● Homme : 212 ▲ 8 %

